

## AFFAIRES... DURABLES

## La SAQ fait ses premiers pas durables



VÉRONIQUE BOUVIER

Le développement durable n'est pas un long fleuve tranquille. Rares sont les entreprises qui réussissent à éviter controverses et critiques. La SAQ en sait quelque chose.

Principal reproche qui lui est fait, l'absence d'une politique de développement durable globale. «Le développement durable, ce n'est pas juste l'environnement», rappelle Corinne Gendron, titulaire de la chaire de responsabilité sociale et de développement durable à l'UQAM. «La Société des alcools du Québec (SAQ) doit aussi parler du volet social et des retombées socio-économiques de ses activités.»

«Le développement durable tombe sous la gouverne de la direction», indique Linda Bouchard, porte-parole de la société d'État. Mais rencontrer un membre de la direction pour expliquer l'éthique de l'entreprise, les relations avec les employés, ou encore les dons et commandites – une demande faite à plusieurs reprises par *La Presse Affaires* – relève de l'impossible. «C'est prématûr pour l'instant», se borne à dire Mme Bouchard.

Encore un signe que la SAQ a du travail à faire, croit Corinne Gendron. «Ils se contentent de faire de la philanthropie. C'est une version très traditionnelle de la responsabilité sociale.»

Tout est une question de temps. Et d'échéancier, rétorque Mario Quintin, conseiller en environnement à la SAQ. «On est en train de structurer toute la démarche environnementale et le programme de développement durable à la SAQ.»

Il se dit confiant que son

plan quinquennal sur l'environnement, présenté au CA le 2 novembre dernier, sera accepté à la mi-décembre. Cette nouvelle politique environnementale s'aligne sur la Loi de développement durable adoptée en avril par Québec.

## Du concret pour convaincre

La SAQ a ainsi décidé de s'attaquer au premier produit qui reste après la consommation du vin ou spiritueux qu'elle vend dans ses succursales: le verre. «On développe toute la chaîne environnementale du verre, explique M. Quintin. À partir du moment où le citoyen quitte la succursale, on essaie de l'amener à récupérer, réutiliser ou réduire le verre qu'on utilise.»

Depuis 1990, la société d'État investit pratiquement 2 millions de dollars annuellement dans la collecte sélective, indique-t-il. «En récupérant le verre, on économise jusqu'à 32 % de l'énergie nécessaire à sa fabrication et on réduit aussi de 20 % la pollution atmosphérique.»

**«On développe toute la chaîne environnementale du verre. À partir du moment où le citoyen quitte la succursale, on essaie de l'amener à récupérer, réutiliser ou réduire le verre qu'on utilise.»**

Une fois le verre recyclé, il s'agit d'investir dans son conditionnement. «On finance des entreprises de traitement du verre. De la bouteille à la poudre de verre, il y a toute une indust-

rie», explique le conseiller en environnement.

La poudre de verre peut être utilisée comme composante du béton, de pavés ou de briques, mais aussi pour les carreaux de céramique, la peinture réfléchissante, voire la filtration de l'eau des piscines. Autant de pistes sur lesquelles travaille la chaire SAQ de recherche sur la valorisation du verre de l'Université de Sherbrooke, depuis 2004.

«Notre objectif n'est pas de faire une brique mais de couler du béton, explique Mario Quintin. On remplace seulement de 5 à 10 % du ciment par la poudre de verre et on vient de donner au verre recyclé un extraordinaire essor.»

Les premiers tests à l'extérieur se feront l'été prochain pour des trottoirs montréalais et des dalles destinées au Centre de distribution de la SAQ.

## Réduire ses consommations d'énergie

L'installation de toits verts et de murs solaires est aussi au programme. «Près de 2000 pi<sup>2</sup> de toits verts vont être construits cet automne à notre centre de distribution de Montréal. Si les tests sont concluants, on poursuivra. En réduisant la climatisation de nos entrepôts de bouteilles, les économies d'énergie durant l'été seront de 20 %.»

La SAQ a, depuis 2004, un programme d'efficacité énergétique visant une réduction des gaz à effet de serre (GES) de 20 % d'ici 2008. «En deux ans, on a réduit nos GES de 13 423 tonnes, ce qui représente une économie d'énergie de 843 maisons unifamiliales qui ont besoin d'électricité pendant un an.»

La société d'État a rénové ses bureaux et isolé les quais de réception de son centre de distribution. «Et nous avons un système infor-



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

Pour Mario Quintin, conseiller en environnement à la SAQ, le conditionnement du verre permet de trouver de nouveaux débouchés pour la poudre de verre.

matisé de gestion de l'électricité, explique le conseiller en environnement. Tout est géré à distance pour le centre de distribution et nos immeubles administratifs. Nous travaillons maintenant sur nos succursales.» Résultat, la consommation d'électricité de la société est passée de 137 millions de kilowatts en 2003, à 111 millions de kW en 2006.

Côté transports, la société d'État a pris les grands moyens. Des ordinateurs de bord sont installés dans ses véhicules. «En cas d'alarmes à répétition, le chauffeur est envoyé en formation, dit M. Quintin. On a ainsi maintenu notre consommation de diesel depuis trois ans et ce, malgré l'augmentation de nos livraisons.»

projet-pilote à Beloeil en vue d'intégrer le recyclage commercial dans la route de la collecte collective municipale. «À l'heure actuelle, on réussit à récupérer entre 50 et 60 % de nos contenants, dit M. Quintin. Avec la consigne, on évalue la récupération des contenants de verre à 75 %. Pour arriver à ce chiffre, nous préférions investir dans la collecte sélective auprès des commerces, ce qui représente un gain de 15 à 18 %.»

Une approche appuyée par RECYC-QUÉBEC. «Au Québec, il y a deux systèmes qui cohabitent: la consigne et la collecte sélective. Pour l'instant, ces deux systèmes sont en vigueur. Il faut donner la chance à la collecte sélective d'atteindre son plein potentiel», indique Johanne Riverin, VP Communication, Sensibilisation et Éducation.

## Des sacs à la consigne, la controverse guette

VÉRONIQUE BOUVIER

Lorsque la SAQ a lancé en février dernier ses sacs réutilisables en tissu, elle n'avait pas prévu un tel succès, ni un tel tollé.

Pas moins de 180 000 sacs ont trouvé preneur, se réjouit la porte-parole de la SQA, Linda Bouchard. Pour chaque sac vendu à 2,25 \$, 50 cents sont versés à la Fondation de la faune du Québec.

Une initiative louable, n'eût été leur fabrication en Chine, juge Corinne Gendron. «Le sac en tissu a été un électrochoc pour expliquer à la SAQ qu'avant de développer une politique de développement durable, ça prend

une réflexion systémique», dit la titulaire de la chaire de responsabilité sociale et de développement durable à l'UQAM.

De son côté, la société d'État défend son choix. «Pour un sac fait au Québec, il en coûterait entre 8 et 10 \$ le sac. On a pensé que les gens n'achèteraient pas un sac à ce prix-là», croit le conseiller en environnement à la SAQ, Mario Quintin, soulignant que l'objectif est de réduire de 20 % les sacs de plastique.

La SAQ n'aurait jamais fait cette erreur si elle avait agi de concert avec les groupes environnementaux et les chercheurs, analyse Corinne Gendron. «C'est

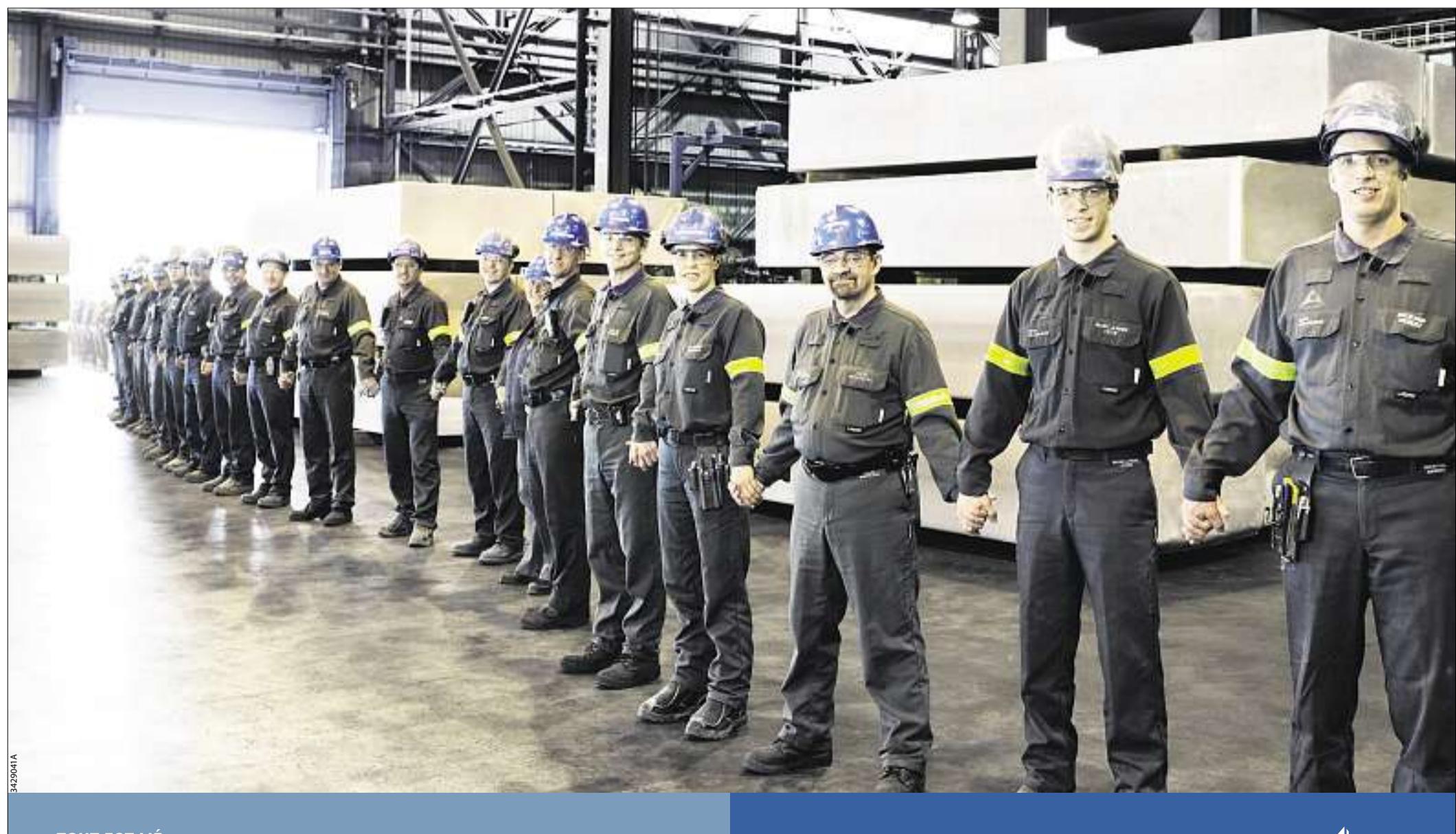
le b.a-ba de la consommation responsable, dit-elle. Acheter un sac fait en Chine peut engendrer un coût environnemental causé par le transport, ce qui annule complètement les avantages d'un sac réutilisable.»

Autre faux pas, selon elle, le lancement de sacs annoncés comme biodégradables. «Ce sont des sacs auxquels on ajoute un agent pour provoquer une décomposition plus rapide. Quand on pense biodégradable, ce n'est pas ça, dit Corinne Gendron. Être vraiment biodégradable, c'est se dégrader comme matière organique.»

À l'automne 2005, la SAQ a choisi de remplacer tous ses sacs

en plastique par des sacs dits biodégradables, fabriqués au Québec par l'entreprise Omniplast. «Leur cycle de vie de cinq ans permet de les réutiliser, explique le conseiller en environnement. Certes, ils ne vont pas au compost contrairement aux sacs en amidon. Ces derniers ne sont pas assez solides pour supporter 60 livres, le minimum requis pour nos sacs.»

Quant à l'instauration d'une consigne de bouteilles au Québec, le débat fait rage. La société d'État s'y oppose. «Les frais d'administration pourraient monter jusqu'à 20 millions par année pour la SAQ», explique M. Quintin. La SAQ préfère participer à un



## TOUT EST LIÉ.

Alcan salue les entreprises qui jouent un rôle actif dans le développement social et environnemental des communautés dans lesquelles elles sont présentes.

## LIÉE AU QUÉBEC. LIÉE À LA PLANÈTE.



3429041A